



MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Spécialité DYATER (Dynamiques et Aménagement des espaces, Territorialités)

www.univ-rennes2.fr

Place du Recteur

Henri Le Moal

CS 24 307

35 043 Rennes Cedex

Responsable de la mention : Guy BAUELLE

Responsable de la spécialité : Olivier DAVID

Objectifs de la formation

La formation s'inscrit dans le cadre de la nouvelle mention de master « Urbanisme et aménagement » qui regroupe trois autres spécialités (ACT, AUDIT, MOUI) dans le cadre de l'Institut d'aménagement et urbanisme de Rennes (IAUR) créé au printemps 2012. L'objectif de la spécialité DYATER (Dynamiques et Aménagement des espaces, Territorialités) est de former les étudiants aux questionnements de la géographie sociale (sur les plans conceptuel et thématique), elle-même ouverte sur les disciplines connexes (aménagement de l'espace-urbanisme, sociologie, psychologie environnementale...). Il est aussi de les initier à une pratique de la recherche à la fois autonome et inscrite dans une démarche collective, à l'échelle de l'UMR ESO (Espaces et Sociétés) et au contact des chercheurs et enseignants-chercheurs du pôle rennais de cette équipe multisites. Cette pratique repose sur la construction d'un sujet de recherche, ouvert sur l'innovation, sur la recherche et l'exploitation bibliographique, sur une réflexion concernant les méthodes adaptées à l'objet de recherche, sur la confrontation entre cadrage théorique et travail empirique, etc.

Compétences

- Goût pour la théorie et la recherche fondamentale,
- Ouverture sur les questionnements sociaux et territoriaux contemporains, à l'échelle régionale et nationale,
- Ouverture sur l'international (Europe, Amérique latine, Afrique...),
- Capacité de recherche et d'exploitation bibliographique spécialisée,
- Capacité de synthèse, de rédaction écrite et d'expression en public,
- Connaissance des outils élémentaires de la géographie (cartographie, statistiques, analyse qualitatives de sources et de documents bruts, travail de terrain, initiation à l'enquête et à l'entretien...).

Stages

M1 :

Stage conseillé mais non obligatoire qui peut être réalisé soit au sein du laboratoire ESO-Rennes dans le cadre d'un de ses programmes ou contrats de recherche soit hors université. Il est judicieux d'effectuer un stage en rapport avec le thème de la production de recherche du semestre 2. Le stage peut prendre place pendant les congés ou un jour par semaine sur plusieurs semaines. Si le stage est effectué à l'extérieur, il doit permettre d'approcher les milieux professionnels en lien avec la formation et de développer des compétences telles que le travail collectif, la sociabilité, l'adaptabilité et le transfert de connaissances entre recherche fondamentale et appliquée. S'il est réalisé au laboratoire, il permettra de mieux saisir le fonctionnement d'une unité de recherche. Est alors attendue la capacité à s'insérer dans un programme collectif et à réaliser un certain nombre de productions documentaires, les missions consistant souvent en la réalisation d'enquêtes de terrain de type qualitatif et quantitatif, de production de cartes ou de contributions à rapports de recherche.

M2 :

Le stage est vivement conseillé au semestre 2, consacré à la réalisation du mémoire. Il peut s'effectuer sur une partie ou sur toute la durée du semestre. Comme en M1, il se déroulera dans une structure extérieure ou au sein du laboratoire ESO. L'idéal est qu'il s'inscrive dans le cadre de la recherche réalisée pour le mémoire dont le sujet aura donc été idéalement défini en tout début d'année universitaire. Le stage hors université peut se dérouler dans une institution choisie par l'étudiant ou recommandée par son directeur de mémoire. Il s'effectue souvent à l'étranger (Amérique latine, Afrique, Europe) sur le terrain de la recherche en fonction du sujet de mémoire et des réseaux internationaux de l'UMR ESO. Les stages au laboratoire s'inscrivent nécessairement dans le cadre d'un des programmes ou contrats de l'équipe de recherche si possible en rapport avec le mémoire et/ou le projet de thèse. L'acquisition des compétences mentionnées pour le M1 reste valable en M2. L'objectif du stage varie cependant selon le lieu d'accueil et l'objectif professionnel : défrichage d'un éventuel projet de thèse dans la continuité du sujet de mémoire ; en cas de stage à l'étranger, exploration d'un terrain éloigné, acculturation et amélioration des compétences linguistiques ; s'il s'agit d'une structure dans le champ de l'aménagement, de l'urbanisme ou du développement social, développement de compétences en recherche appliquée ; s'il se déroule au laboratoire, approfondissement d'une culture de chercheur et acquisition de compétences nouvelles ou approfondissement de savoir-faire (cartographie, SIG, techniques d'enquête, traitement de données, recherche documentaire, rédaction d'article, langue vivante).

Débouchés

- Enseignement primaire et secondaire (après un passage par les concours de recrutement) via le CAPES ou l'Agrégation
- Enseignement Supérieur (après une poursuite en Doctorat)
- Recherche publique (CNRS, IRD, Grands établissements...), après une poursuite en Doctorat
- Métiers de l'action publique territorialisée dans des administrations publiques, des collectivités territoriales ou des organismes mixtes.

Admission

L'accès en 1^{ère} année se fera sur dossier, dans la limite des capacités d'accueil définies ci-dessous. Il est ouvert en priorité aux étudiants provenant d'une licence de géographie ou d'aménagement (les autres disciplines pourront être acceptées après examen d'un dossier de validation). Le master est également ouvert aux étudiants en Formation continue (pour tout ou partie du cursus et en application des procédures VAE/VAP).

↳ **Contact M1 (lieu d'obtention des dossiers) :**

Scolarité de l'UFR Sciences Sociales

Place du Recteur Henri Le Moal
CS 24 307 – 35 043 Rennes cedex

Date limite de dépôt de dossier : **mai-juin 2012**

Modalités d'accès à la 2^{ème} année : sélection sur dossier

↳ **Contact M2 (lieu d'obtention des dossiers) :** dpt-geographie-candidatures@univ-rennes2.fr

Effectifs : 20 en 1^{ère} année de master (dont 5 en formation continue)
15 en 2^{ème} année de master (dont 5 en formation continue)

Descriptif des enseignements du **MASTER 1**

Semestre 1

Approches territoriales 1 (tronc commun inter-mentions) : 48 h (6 ECTS)

- Actions et acteurs en géographie et en aménagement (12 CM)
- Vulnérabilités, risques, durabilité (12 CM)
- L'espace dans les sciences humaines, sociales et environnementales (12 CM)
- Analyse spatiale (12CM)

Outils 1 (tronc commun inter-mentions) : 60 h (7 ECTS)

- SIG et traitements géomatiques (6 CM + 9 TD)
- Base de données (6 CM + 9 TD)
- Statistiques (6 CM + 9 TD)
- Images spatiales des territoires (6 CM + 9 TD)

Spécialité 1 (module « Urbanisme et aménagement » inter-spécialités) : 24 h (7 ECTS)

- Patrimoine urbain et aménagement (avec ACT et AUDIT) (12 CM)
- Enjeux urbanistiques dans les villes contemporaines (avec ACT et AUDIT) (12 CM)

Spécialité « Espaces et sociétés » 1 : 36 h (10 ECTS)

- Espaces et sociétés dans les pays du Sud (12 CM)
- Ordre et désordre urbain (12 CM)
- Atelier : approches scientifiques (12 TD)

UEL Langue : 12 h (0 ECTS)

Anglais (12 h TD)

Semestre 2

Approches territoriales 2 (tronc commun inter-mentions) : 48 h (5 ECTS)

- Paysages et aménagement (12 CM)
- Espaces ruraux et politiques de développement rural (12 CM)
- Réseaux et mobilités (12 CM)
- Bien-être et territoires (12 CM)

Outils 2 (tronc commun inter-mentions) : 60 h (6 ECTS)

- SIG et traitements géomatiques (6 CM + 9 TD)
- Base de données (6 CM + 9 TD)
- Statistiques (6 CM + 9 TD)
- Techniques d'enquête (6 CM + 9 TD)

Spécialité 2 (module « Urbanisme et aménagement » inter-spécialités) : 36 h (6 ECTS)

- Espaces publics et production urbaine (avec AUDIT) (6 CM, 6 TD)
- Usages et appropriation des espaces publics (avec AUDIT) (6 CM, 6 TD)

Un cours au choix parmi les deux suivants :

- o Ségrégation et enjeux sociaux (avec AUDIT et ACT) (12 CM)
- o Architecture et images de la ville (avec AUDIT et ACT) (12 CM)

Spécialité « Espaces et sociétés » 2 : 66 h (8 ECTS)

- La territorialisation des politiques en direction des populations (12 CM + 6 TD)
- Action publique et solidarités territoriales » (12 CM + 6 TD)
- Regards des SHS sur l'environnement (avec GE) (12 CM)
- Santé et environnement : approches sociologiques (12 CM)
- Production de recherche (6 TD)

UEL Langue : 12 h (5 ECTS)

Anglais (12 h TD)

Descriptif des enseignements du **MASTER 2**

Semestre 3

Approches internationales des stratégies territoriales : 42 h (12 ECTS)

- Prospective territoriale dans l'Union européenne (cours commun inter-mentions) (12 CM)
- Dynamiques urbaines : perspectives internationales (avec AUDIT et ACT) (12 CM)
- Stratégies urbaines : gérer le déclin et renouveler la ville (avec AUDIT) (en anglais) (12 CM + 6 TD)

Spécialité « Espaces et sociétés » 3 : 66 h (18 ECTS)

- Ruralité et urbanité (12 CM + 6 TD)
- Action publique dans les pays du Sud (12 CM + 6 TD)
- Débats et controverses scientifiques dans les géographies sociales et culturelles (12 CM + 6 TD)
- Sociologie des migrations (avec master Sociologie) (12 CM + 6 TD)
- Aide à l'élaboration du projet de recherche (12 TD)

Semestre 4

(30 ECTS)

- Mémoire de recherche : suivi et soutenance (24 h TD)

Réalisation d'un stage de recherche fondamentale au sein d'un Laboratoire et rédaction d'un Mémoire présentant les résultats de cette recherche.

- Séminaires du laboratoire ESO-Rennes

Suivi des séminaires du lundi et participation aux activités de recherche du Laboratoire d'accueil.

- Travaux de terrain (6 TD)

Travaux d'observation et de recherche sur le terrain en lien avec les enseignements du master et/ou les activités du laboratoire.

Contacts

UFR Sciences Sociales – Université Rennes 2

Place du Recteur Henri Le Moal
CS 24 307
35 043 Rennes cedex

Enseignant responsable de la mention : Guy BAUELLE ; guy.baudelle@univ-rennes2.fr

Enseignant responsable de la spécialité : Olivier DAVID ; olivier.david@univ-rennes2.fr

Laboratoire(s) d'appui : ESO-Rennes, UMR 6590 CNRS

Directeur : Olivier DAVID

Axes de Recherche : voir site web du laboratoire http://www.uhb.fr/sc_sociales/Reso/

Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP)

Université Rennes 2 - Campus Villejean - Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24 307 – 35 043 Rennes cedex
Tél : 02.99.14.13.91 ou 13.87 / Courriel : r2suiio@univ-rennes2.fr